

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

55528

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 3453

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Zine Larbi

Date de naissance : 1952

Adresse : Hy My Rachid 2, rue 04, n° 84, Bourzazat
Casablanca, Maroc

Tél. : 06 61 61 33 73

Total des frais engagés : 2200

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



19 DEC. 2020

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : ZINE L'arbi

Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Vis

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 14/01/2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19 DEC 2020	C		200.00	MOURAD OPTIQUE MOUSSAOUI Opticien Optométriste Bd. E, BLOC 106, N° 7 Hay Mohammadi-Casablanca TAN DE 22 AN 34 39-GSM DA 69 00 9755

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
OPTIQUE MOUSSAOUI Opticien Optométriste Bd. E, BLOC 106, N° 7 Hay Mohammadi-Casablanca TAN DE 22 AN 34 39-GSM DA 69 00 9755	06/01/2021	2 000, 00 DDA

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

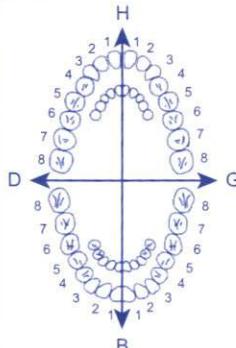
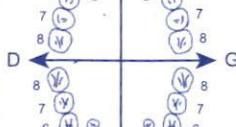
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient DES TRAVAUX
H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B		
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				

Dr. EL FADIL Mourad

OPHTALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies & Chirurgie des yeux



الدكتور الفاضل مراد

إختصاصي في أمراض و جراحة العيون

Laser - Angiographie des yeux

Lentilles de Contact - Strabisme

Membre Titulaire de la Société
Française d'Ophtalmologie

أشعة الليزر - العدسات اللاصقة
تصوير شرايين الشبكة، طب الحول

عضو دائم بالجمعية الفرنسية
لطب العيون

Casablanca, le 19 DEC. 2020 الدار البيضاء، في

Zine L arba

MONTURE +VERRES POUR LA VISION DE LOIN:

Oeil Droit : +150 (-050 à 90)

Oeil Gauche : +150 (-050 à 90)

ADDITION VISION DE PRES:

+275 an

Mr

OPTIQUE MOUSSAOUI
Opticien Optométriste
Bd. E. BIOMA 106, N° 7
Hay Mohammadi-Casablanca
Tél. : 0522 60 34 39-GSM : 06 69 00 97 25

Dr. Mourad EL FADIL
OPHTAMOLOGISTE
76 Bd La Grande Ceinture Résidence
El Kheir Appt 112 1er Etage
Hay Mohammadi - Casablanca
Tél: 05 22 61 24 52

إقامة الخير 76 ، شارع الحزام الكبير الطابق الأول رقم 112 - الحي المحمدي - الدار البيضاء - (بجانب قيسارية عزيزة)
Résidence EL Khair - 76, Bd. la Grande Ceinture 1^{er} Etage N° 112 Hay Mohammadi - Casablanca
Tél. : 0522 61 24 52 - (à coté du kissariat Aziza)

OPTIQUE MOUSSAOUI

Opticien Spécialiste

Bloc Kodia 106 Bd.E

N°7 Bis - EL Hay Mohammedi - Casa

Tél : 06 69 00 97 85

05 22 60 34 39

Patente : 32825428



نظارات مساوي

اختصاصي في النظارات البصرية

بلوك الكدية 106 شارع

الرقم 7 مكرر - الحسي المحمدى

الهاتف: 06 69 00 97 85

05 22 60 34 39

الباتننا: 32825428

Nº 001156

Ordonnance de M.le Docteur :

Nº DE nomenclature

Correspondant à la prescription

LOIN	O.D: +1,50 (0,50 à 90°) O.G +1,50 (-0,50 à 90°)	PRES	O.D +4,25 (0,50 à 90°) O.G +4,25 (0,50 à 90°)
------	--	------	--

FOURNITURE

Monture: deux montures

optique en plastique

Verres deux verres organiques

pour vision de loin

deux verres organiques pour vision de près

Etuis:

5 00
6 00
11 00 DT

5 00
6 00
9 00 DT

1000,00 DT

Total: 1000,00 DT

Optique MOUSSAOUI
Opticien Spécialiste
Bd. E. Sidi El Hocine
El Hay Mohammedi - Casa
Tél: 06 69 00 97 85
05 22 60 34 39 - GSM: 06 69 00 97 85

Arrêtée la présente facture à la somme de

Casablanca, le 06/01/2021

M. ou Mme: ZINE L'arbi